

# L'Ulmeusien

N° 22 - Décembre 1997

## EDITO

### «LE LANDAU NE VOUS REMERCIE PAS»

Ce pourrait être le titre d'un roman ou d'un film d'aventures, à connotation policière écrit par Siméon ou Agatha Christie.

On imaginerait aisément une intrigue rondement et subtilement menée, qui vous tient en haleine jusqu'au moment où le mot «fin» vient vous délivrer de cette tension nerveuse qui laisse courir un sentiment de soulagement mêlé de de regrets.

Arrêtons de rêver ! Hélas, il ne s'agit pas de cela. Revenons à la réalité quotidienne et parlons de stationnement.

Nous n'avons, à ce jour, pas établi de réglementation stricte concernant le stationnement et ceci essentiellement pour deux raisons :

La première est que nous comptons toujours, sinon sur l'intelligence, au moins sur le bon sens et sur le savoir vivre de nos concitoyens.

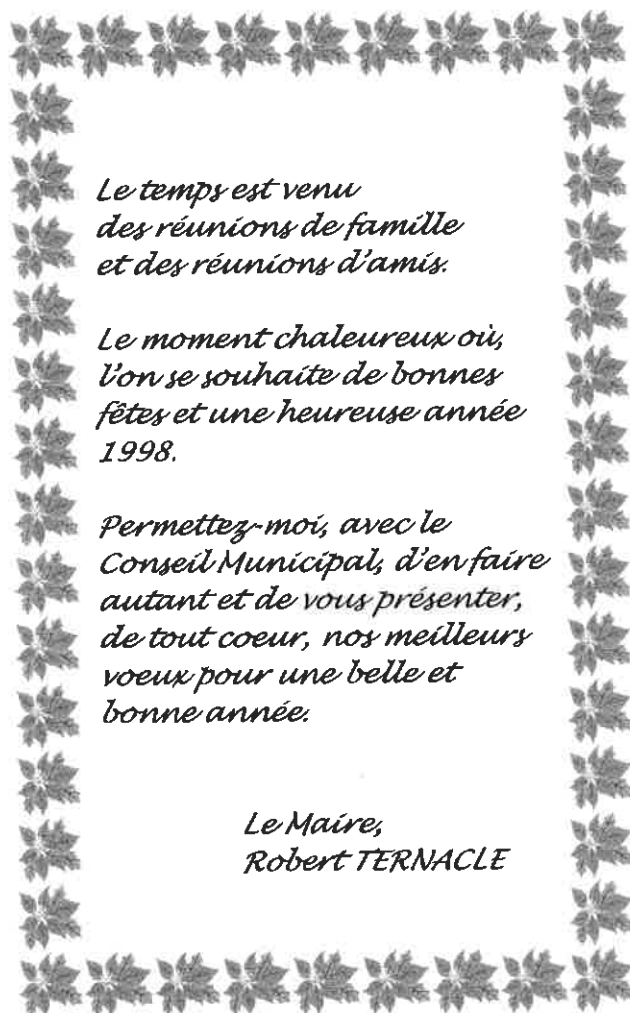
La deuxième est simple à déduire ; lorsque nous aurons réglementé le stationnement, nous serons obligés de le faire respecter (CQFD). Notre garde-champêtre passera son temps à rédiger des amendes qui peuvent aller jusqu'à la somme de 250 francs par infraction.

Belle recette en perspective ! Mais franchement, la fonction de garde-champêtre est plus utile à d'autres tâches au service de la population.

«C'est super au Meux, y sont bien la municipalité, y-z-ont refait les trottoirs, on va pouvoir enfin se garer le long du mur. On va presque pouvoir toucher not'mur; c'est normal, il est à nous...»

Au fait, c'était quoi le titre : Le Landau ... Eh bien, vous n'avez qu'à chercher, ça fait environ 60 centimètres de large et ça nous a presque tous concernés à un moment donné. Jadis, peut-être, j'étais trop petit, je ne m'en souviens plus.

Le Maire,  
Robert TERNACLE



*Le temps est venu  
des réunions de famille  
et des réunions d'amis.*

*Le moment chaleureux où,  
l'on se souhaite de bonnes  
fêtes et une heureuse année  
1998.*

*Permettez-moi, avec le  
Conseil Municipal, d'en faire  
autant et de vous présenter,  
de tout coeur, nos meilleurs  
voeux pour une belle et  
bonne année.*

*Le Maire,  
Robert TERNACLE*

## SOMMAIRE

◆ Edito	Page 1
◆ Informations municipales	Page 2
◆ Associations	Page 6
◆ Vie paroissiale	Page 7
◆ Vie pratique	Page 7

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **ZONE D'ACTIVITES**

Trois entreprises ont choisi de s'implanter en Zone Industrielle du Meux :

### **DEN BRAVEN FRANCE**

Le fabricant hollandais de mastics d'étanchéité DEN BRAVEN installe son usine et son siège social français au Meux. Sur un site de 2,2 hectares, un bâtiment de 8000 m<sup>2</sup> abritera les activités industrielles, logistiques et le siège social de cette filiale d'un groupe à dimension européenne. Elle devrait employer plus de 50 personnes d'ici trois ans.

### **S G T E Travaux Electriques**

Cette entreprise de Compiègne, à la recherche de locaux plus grands, s'installera prochainement sur la Z I du Meux.

Elle reprendra les anciens Locaux de la Société SEPTU.

### **SCM Charpente, Menuiserie**

La SCM est une entreprise dynamique en expansion. Suite à la dernière assemblée générale du SIVOM, un accord a été trouvé pour lui mettre un terrain à disposition dans la zone industrielle. Elle pourrait, dans un proche avenir, quitter ses locaux actuels 27, rue de la Libération.

## **RUE DU GENERAL LECLERC**

Les travaux d'enfouissement des réseaux, de renforcement du réseau d'eau potable, de réfection de la chaussée et des trottoirs, tels que nous les avons décrits dans notre précédent numéro ont été reportés. Afin d'éviter un trop long chantier en période hivernale et les interruptions des fêtes de fin d'année, il a été jugé plus opportun de débiter ces travaux le **1er mars 1998**.

## **RUE DE CAULMONT**

En raison des travaux d'adduction d'eau, la circulation rue de Caulmont sera interrompue depuis la rue P. Carluy jusqu'à la rue du Clos des Vignes à compter du **5 janvier** jusqu'à la fin des travaux.

Les habitants devront passer par Armancourt pour rejoindre le haut de Caulmont et le Clos des Vignes. Ils peuvent également passer par Jaux, Dizocourt et rue des Racques.

Nous déplorons cette contrainte pourtant nécessaire à l'amélioration de notre réseau d'eau potable.

## **INCINERATION DES DECHETS ET AUTRES NUISANCES** (Ulmeusien n° 17)

C'est un sujet récurrent dans nos colonnes, suite à de nombreuses plaintes en Mairie de nos administrés. Nous rappelons que la pratique de l'incinération des déchets de jardin ne peut être tolérée (en dehors des périodes de sécheresse) que pour de faibles volumes et dans la mesure où elle ne crée pas de gêne pour le voisinage. Le respect de cette règle peut être imposé par la simple application des arrêtés préfectoraux.

Le bon sens voudrait donc que l'on s'abstienne dans les zones à forte concentration d'habitations et que l'on utilise soit la benne à déchets verts, soit la décharge du bois de plaisance. (Voir rappel voirie).

## **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

### **Classement du concours départemental**

Trois Ulmeusiens se sont distingués cette année dans l'arrondissement de COMPIEGNE :

#### **• 1ère catégorie (jardin ou cour fleuris) :**

- 5ème : Monsieur et Madame BERTRAND  
1 bis, rue de la Libération
- 14 ème : Monsieur et Madame TOTEL  
79, rue de la Libération

#### **• 2ème catégorie (balcon fleuri) :**

- 5ème : Monsieur et Madame COCHER  
21, rue des Ecoles

## **EN TOUTE SECURITE AVEC LA TELEALARME**

BIOTEL 60 est un service d'assistance mis en place par le Conseil Général de l'Oise et destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux handicapés (au moins 80%), afin de faciliter leur maintien à domicile. Actuellement, sur notre commune, 4 personnes bénéficient de ce service.

### **Simplicité :**

Quelque soit votre problème, la solution est à votre portée grâce à une télécommande extrêmement pratique. Où que vous soyez dans votre domicile, la centrale vous entend et vous répond sans décrocher votre téléphone.

### **Efficacité :**

Une réponse à votre demande. Si besoin, l'aide est aussitôt déclenchée. Le service est en activité 24h sur 24, toute l'année.

**Sécurité :**

La centrale BIOTEL 60 est en liaison permanente avec tous les intervenants dont vous pouvez avoir besoin : médecin, SMUR, pompiers, gendarmerie.

**Coût :**

- Location mensuelle d'un pendentif de télécommande : 124,00 F

- 2 pendentifs : 155,00 F

Selon le montant des ressources, le Conseil Général accorde une réduction de 25 à 50 %.

**Où s'adresser ?**

A la Mairie, pour de plus amples renseignements.

Auprès du Conseil Général, service de la téléalarme, en téléphonant au : 03 44 06 60 60.

**L' OPAH****Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

.....  
 ■ Vous envisagez des travaux, ■  
 ■ N'attendez plus pour vous renseigner ! ■  
 ■ L'OPAH du SIVOM des communes de la ■  
 ■ Région de Compiègne se termine fin 1997. ■  
 .....

L'OPAH initiée par le SIVOM des communes de la Région de Compiègne, est en cours sur le secteur depuis 4 ans. Elle a pour objectif de vous permettre de bénéficier d'aides intéressantes pour améliorer le logement, que vous occupez ou que vous louez.

**Hélas, l' OPAH se termine en fin d'année 1997.**

Aussi, pour toute question sur les aides et les dossiers de subvention, dépêchez vous de nous contacter, car après il sera trop tard...

Alors, pour profiter de l' OPAH, renseignez vous avant qu'il ne soit trop tard...

Du 23 au 31 décembre, pour toute information sur l'OPAH, vous voudrez bien contacter notre siège :

**CAL PACT ARIM**  
**28, rue du Pont d' Arcole 60000 BEAUVAIS**  
**☎ 03 44 02 21 93**

**CONTRATS EMPLOIS-JEUNES**

Voici quelques extraits des textes officiels au sujet de la loi récemment votée au parlement, relative au "développement d'activités pour l'emploi des jeunes":

**Activités concernées :**

Peuvent donner lieu à la conclusion de contrats "emploi jeunes" les activités créatrices d'emplois présentant un

caractère d'utilité sociale (secteurs culturels ou sportifs, éducatifs, d'environnement ou de proximité, notamment) et répondant à des besoins émergents et non satisfaits.

**Employeurs :**

Les employeurs susceptibles d'embaucher dans le cadre du dispositif sont les mêmes que ceux pouvant conclure dans le secteur non marchand, des contrats emploi solidarité (CES) : Collectivités territoriales, établissements publics et autres personnes morales chargés de la gestion d'un service public ; ainsi que les groupements de ces mêmes personnes morales (associations loi 1901).

Sont, à contrario, exclus du dispositif : les services de l'état ainsi que les entreprises du secteur privé concurrentiel.

**Publics bénéficiaires :**

Ce sont les jeunes âgés de 18 ans à moins de 26 ans y compris ceux titulaires d'un contrat emploi solidarité ; ainsi que les personnes âgées de moins de 30 ans, handicapées, ou non susceptibles de percevoir les allocations d'assurance chômage (moins de 4 mois d'affiliation au cours des 8 derniers mois).

**Contrat de travail :**

Est conclu entre le jeune et l'employeur un contrat de travail de droit privé, à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI) à temps plein ou, sur dérogation, à mi-temps minimum.

- Collectivités territoriales et autres personnes morales de droit public : embauche sous CDD exclusivement (voir ci-dessous)

- Autres employeurs : embauche sous CDD de même type ou sous CDI de droit commun.

**Nota :** Lorsqu'il est à durée déterminée (CDD) le contrat est conclu pour une durée de cinq ans avec essai d'un mois renouvelable une fois.

Le jeune peut également, avec l'accord de l'employeur obtenir la suspension du CDD ou du CDI afin d'effectuer la période d'essai afférente à une autre offre d'emploi (le contrat emploi-jeune étant rompu sans préavis en cas d'embauche effective).

**Détermination des besoins et création de ces emplois potentiels :**

Elle se fera en concertation avec tous les acteurs locaux : élus, responsables de services publics. Cette mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain débouchera sur le lancement d'appels à projets au niveau d'un bassin d'emploi, d'une agglomération urbaine ou d'une structure intercommunale. Les préfets désigneront ensuite une personne pilote, chargée de nouer les partenariats, de mobiliser les opérateurs, d'apprécier et de mettre en oeuvre ceux qui ont été retenus.

## LE SIDA ET NOUS

### LE MAITRE-MOT, LA PREVENTION :

Plus de dix ans après le début de l'épidémie, il n'est plus possible de méconnaître la réalité du Sida. Une des caractéristiques de cette épidémie est, qu'en s'étendant, elle touche aujourd'hui tout le monde.

Les chiffres sont là pour témoigner de cette vérité : les femmes sont de plus en plus touchées (c'est vrai pour l'Île de France comme pour l'ensemble de l'Hexagone) et la contamination hétérosexuelle progresse quand les contaminations par voie toxicomane et homosexuelle restent à des niveaux élevés. Nul ne peut donc dire aujourd'hui : **"le sida ne me concerne pas"**.

En l'absence actuelle de vaccin, et même si la recherche fait des progrès considérables, le maître-mot est celui de prévention. **La prévention**, c'est d'abord l'information. Elle doit être claire, précise, ne versant ni dans le catastrophisme, ni dans le déni de réalité. c'est tout aussi l'écoute de ses enfants et le dialogue avec eux. La prévention c'est aussi et surtout **le préservatif**.

Utilisé hier par nos grands-pères, le plus souvent comme moyen de contraception, il est aujourd'hui **le seul rempart efficace** contre l'infection au VIH et contre l'ensemble **des maladies sexuellement transmissibles (MST)**.

**En résumé, la prévention, c'est la sécurité pour soi et pour les autres.**

### REPONSE A VOS QUESTIONS :

#### *Que signifie "VIH" ?*

VIH est l'abréviation du terme : Virus de l'Immuno déficience Humaine. En fait, il s'agit du virus responsable de la dégradation progressive du système immunitaire, c'est-à-dire des défenses naturelles du corps.

#### *Que signifie SIDA ?*

SIDA signifie Syndrome d'Immuno Déficience Acquise. Un syndrome est un ensemble de signes caractérisant une maladie. L'immuno déficience est l'affaiblissement des défenses naturelles. "Acquise" car la maladie est apparue au cours de la vie (non héréditaire, par exemple).

#### *Comment est-on contaminé ?*

Essentiellement de trois façons, le sperme, le sang et les sécrétions vaginales étant les trois vecteurs du virus. Primo, lors de rapports sexuels (homo et hétérosexuels)

sans préservatifs. Ce type de transmission représente 80 % de contaminations dans le monde. Secundo, par l'utilisation de seringues usagées utilisées par des toxicomanes. Tertio, par une voie dite "materno-foetale". Il s'agit de la transmission du virus par une femme enceinte contaminée à son bébé.

#### *Qui est concerné ?*

Tout le monde puisque l'épidémie se propage entre des personnes ayant eu des comportements à risques (relations sexuelles sans préservatif, toxicomanie...)

#### *Un seul rapport peut-il être contaminant ?*

Tout à fait, si ce rapport a été non protégé. En d'autres termes sans utilisation du préservatif.

#### *Le SIDA est-il transmissible ?*

Oui, lors des rapports nommés ci-dessus. Mais en dehors de l'organisme, le virus est fragile. Sa durée de vie est extrêmement faible. C'est pourquoi il ne se transmet pas par l'air (comme la grippe) ou par contact entre deux peaux.

#### *Le SIDA peut-il se transmettre dans les actes quotidiens ?*

Non. Il n'y a pas, par exemple, de risque à boire dans le même verre qu'une personne contaminée.

#### *Donner son sang est-il dangereux ?*

Non, car toutes les seringues et les aiguilles utilisées lors du prélèvement ne servent qu'une fois.

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

L'urgence, aujourd'hui, est d'informer vos enfants sur les risques qu'ils encourent par manque d'information, par trop de négligence. Le SIDA n'arrive pas qu'aux autres : tout le monde est concerné.

Expliquez-leur, calmement et sans dramatiser. Si vous trouvez les mots qu'il faut pour leur dire, ils trouveront naturel de tout simplement se protéger.

Une seule arme : la prévention.

Ignorance et négligence sont responsables de la progression rapide du SIDA et de la nette recrudescence des autres maladies sexuellement transmissibles.

Ce sont pourtant des maladies souvent évitables ! Des précautions simples, des règles d'hygiène de vie bien suivies permettent de limiter les risques de contamination. Et nous sommes tous concernés par cette prévention.

Un seul rapport sexuel normal entre homme et femme peut être suffisant pour contaminer l'un ou l'autre partenaire. Le risque serait de 8 % pour un homme et

plus élevé pour une femme.

Ce risque de transmission sexuelle existe toujours quand on ne connaît pas son partenaire.

La plupart des porteurs de virus ne sont pas malades. Ils n'ont aucun symptôme et le plus souvent, ils ignorent même qu'ils sont infectés parce qu'ils ne ressentent aucun trouble.

Seul un test de dépistage sanguin permet de dire si une personne a été contaminée. On parle dans ce cas de personne "séropositive".

Multiplier le nombre de partenaires sexuels, c'est multiplier le risque.

Seuls peuvent être non "protégés", les rapports préparés par une bonne connaissance de l'autre, de son passé.

En l'absence de vaccin, plusieurs années devront s'écouler entre la "découverte" d'un moyen de traitement efficace et sa mise en application généralisée. Le seul moyen de rompre la chaîne de contamination reste la prévention individuelle sachant que le sperme et les sécrétions vaginales sont des vecteurs de transmission du virus, **le seul vrai "vaccin" ne peut être actuellement que le préservatif.**

### **SIDA INFO SERVICE**

**0 800 840 800**

24 h sur 24 h confidentiel et gratuit

**Le sida  
ça ne  
s'attrape  
pas  
comme ça !**

## **RAPPEL VOIRIE**

### **Ramassage des ordures ménagères**

Habituellement tous les jeudis  
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

### **Ramassage des objets encombrants**

Le premier jeudi de chaque mois.

### **Benne à déchets verts**

Ouverture le samedi matin de 10 h à 11 h 45 au Hameau de Caulmont au niveau du n° 84.

**Interruption du 15 décembre 1997 au 15 mars 1998**

### **Décharge du Bois de Plaisance**

D. 36E entre Aiguisy et Venette - suivre le panneau indicateur "Centre d'accueil des gens du voyage".

Horaires d'ouverture :

8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30

tous les jours sauf samedi et dimanche.

## **ETAT CIVIL**

### **Naissances**



Nolwène PROVOST	04 septembre
Vincent DAGUET	14 septembre
Dylan BEAURAIN	05 novembre
Magali EGRET	09 décembre
Mélia KALLIS	19 décembre

### **Décès**

DORMOY Michel Georges	04 novembre
Lucie BARBIER veuve NATTIER	05 décembre

# ASSOCIATIONS

## SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des SAPEURS-POMPIERS renouvelle aux habitants du MEUX, ses bons voeux pour 1998 et les remercie vivement pour l'accueil qui est réservé aux pompiers à l'occasion de la distribution des calendriers.

### Les pompiers du village à votre service :

Jean Pierre LESCOT (Sergent-chef de corps)	Rue du grand Caucrimont
Denis BINET Sergent	Rue du Clos du Jeu d'Arc
Jean louis GRONEK Caporal/chef	Rue du Grand Jardin
Cathy PERON Caporal	Rue de la République
Pierre BRUNET Caporal	Impasse des Ecoles
José SCHAMBERT Sapeur	Rue Champion
Daniel CARLUY Sapeur	Rue des Vignettes
Daniel HARDY Sapeur	Rue Champion
Denis SCHAMBERT Sapeur	Meux le Mont
Eric BATAILLE Sapeur	Rue de la Libération
Alain FOURNIER Sapeur	Rue du Grand Jardin
Christine LESCOT Sapeur	Rue du Grand Caucrimont
Hervé PECOURT Sapeur	Place du Château
Dominique EGRET Sapeur	Rue du Petit Caucrimont
Sébastien MARCINKOWSKI Sapeur	Square du Grand Jardin
Luc MOUTIER Sapeur	Rue du Clos des Vignes

## LE MEUX ENTENTE BOULES

Tout d'abord Ulmeusiennes, Ulmeusiens, le Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs voeux pour 1998.

Peut-être sera-t-elle, celle de votre entrée parmi nous !

**Comme les années précédentes nous vous convions à notre soirée choucroute qui aura lieu le SAMEDI 24 JANVIER 1998, dans l'ambiance conviviale que connaissent ceux qui l'ont déjà vécue.**

Profitons-en pour faire le point, provisoire, sur cette année qui nous vient :

Le Challenge Communal (nous le répétons, ouvert à TOUS) se déroulera le **SAMEDI 25 AVRIL 1998** ; ne nous boudez pas cette année ! **MERCI.**

Nous vous le rappellerons, en temps utile, par voie d'affiches.

Quatre concours officiels, dont deux nocturnes sont au programme.

Votre présence sera bienvenue, pour les boules, comme pour les autres sports, les supporters font le poids !

Nous sommes prêts à vous accueillir, n'hésitez pas !

Contactez-nous :

- Le président : J.M CINTAS - tel : 03 44 83 72 32
- Le Trésorier : B. LAVALLEE - tel : 03 44 83 45 71
- Le Secrétaire : Y. VARLOTEAUX  
tel : 03 44 83 41 81

Le Secrétaire  
Yvon VARLOTEAUX

**Le 7 Février prochain, vous pourrez vous joindre aux pompiers pour fêter Sainte BARBE.**

**Au programme :**

- 18 h 00 Dépôt d'une gerbe au monument
- 18 h 15 Remise des galons et médailles
- 18 h 30 Allocution, remise de diplômes suivie d'un vin d'honneur
- 19 h 45 Banquet officiel\*
- 22 h 30 Accueil des invités pour la fête\*

\* sur réservation au 03.44.41.50.15 jusqu'au 31 janvier

## FAMILLES RURALES

**Cinéma :**

27 décembre 1997 :	Le monde perdu (Jurassic Parc)
10 janvier 1998 :	Hercule
21 février 1998 :	Demain ne meurt jamais (James Bond 007)

# VIE PAROISSIALE

## *Changement d'heure pour la messe du samedi soir :*

Depuis le premier dimanche de l'Avent et jusqu'à Pâques, la messe du samedi soir sera célébrée à 18h30.

## *Les festivités de Noël :*

Pour tenir compte du souhait des familles, la messe de la Nuit de Noël a été fixée à 19h.

## *Des mercis nombreux et un appel :*

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal, pour avoir pris la décision de mettre l'installation électrique de l'église en conformité et d'améliorer, à cette occasion, l'éclairage du choeur.

En accord avec la Municipalité, un effort sera fait prochainement pour faciliter aux enfants, l'accès par les côtés, aux premiers bancs devant l'autel.

Enfin, merci à toutes celles qui ont accepté de renforcer nos équipes de catéchèse et d'aumônerie, mais le départ prochain de Madame Claire GODOC nous amène, dès maintenant, à rechercher une ou deux remplaçantes, pour qu'elles puissent déjà se former.

Père Martin THOMAS

# VIE PRATIQUE

## **BABY-SITTING**

Mélanie BAUDESSON	17 ans	03.44.41.52.90
Sandy BASTIEN	17 ans	03.44.41.51.76
Cathy CHARPENTIER	16 ans	03.44.41.53.77
Violaine CHARTRES	15 ans	03.44.91.12.82
Alexandra DELABARRE	16 ans	03.44.41.73.11
Sébastien DUCROT	19 ans	03.44.83.73.56
Bénédictine FRANQUET	21 ans	03.44.41.51.14
Maxime FREQUELIN	18 ans	03.44.41.51.11
Christelle PAIN	17 ans	03.44.41.51.27
Fleur RIGHETTI	16 ans	03.44.91.02.78
Emilie SOIRON	16 ans	03.44.41.51.11
Céline TURF	16 ans	03.44.91.04.17

## **NOURRICES AGREES**

Mme BOULANGER	03.44.91.05.73
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77
Mme CREDOU	03.44.41.50.98
Mme DOS SANTOS	03.44.91.01.30
Mme DUDOT	03.44.91.12.41
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19

## **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

### *Nouveaux horaires (rappel)*

Lundi	}	
Mardi	}	
	}	<b>de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.</b>
Jeudi	}	
Vendredi	}	
Mercredi	}	<b>de 9 h à 12 h.</b>
Samedi	}	

La permanence de Monsieur le Maire demeure inchangée : le samedi matin sur rendez-vous.

## **Dernière minute**

### **SURVEILLANCE ET TELESURVEILLANCE**

Une grande majorité d'entreprises des zones d'activités de La Croix Saint Ouen et Le Meux ont contracté avec la Télésurveillance Compiégnoise (TSC).

Un vigile, avec des moyens de dissuasion appropriés, circule en permanence à l'aide d'un véhicule automobile. Il est relié au PC et à la gendarmerie.

Nous étudions, avec le concours des commerçants, la possibilité de faire assurer, ainsi, la surveillance dans le village.

La décision sera prise prochainement.

### PERMANENCES MEDECINS

#### Janvier

03 - FAYOLLE	La Croix-St-Ouen
04 - ATTENTI	Verberie
10 - MAUGY	St-Sauveur
11 - OGUEZ	Le Meux
17 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
18 - LOBIN	La Croix-St-Ouen
24 - RAYNAL	La Croix-St-Ouen
25 - BOUCHER	Béthisy-St-Pierre
31 - GOASGUEN	Jaux

#### Février

01 - GURTLER	Chevrières
07 - FAYOLLE	La Croix-St-Ouen
08 - DELLENBACH	St-Sauveur
14 - LEJEUNE	Verberie
15 - OGUEZ	Le Meux
21 - ATTENTI	Verberie
22 - LOBIN	La Croix-St-Ouen
28 - JULLIEN	Béthisy-St-Pierre

#### Mars

01 - MAUGY	St-Sauveur
07 - GOASGUEN	Jaux
08 - COURTALHAC	St-Sauveur
14 - GURTLER	Chevrières
15 - OGUEZ	Le Meux
21 - BOURGUIGNON	Verberie
22 - BOURGUIGNON	Verberie
28 - VETTER	Béthisy-St-Pierre
29 - JULLIEN	Béthisy-St-Pierre

### PERMANENCES PHARMACIENS

Du samedi soir au samedi suivant

#### Janvier

03 - SUEUR	Rémy
10 - BOUYSSOU	La Neuvilleeroy
17 - DEBOISLAVILLE	Grandfresnoy
24 - ALLAURENT	Estrées-St-Denis
31 - CAME	St-Sauveur

#### Février

07 - LANGE	Longueil-Ste-Marie
14 - ROSSIGNOL	Verberie
21 - RIZZATO	La Croix-St-Ouen
28 - MORIAMEZ	La Croix-St-Ouen

#### Mars

07 - TERNACLE	Le Meux
14 - LEFEVRE	Béthisy-St-Pierre
21 - CULPIN	Chevrières
28 - DEBOISLAVILLE	Grandfresnoy

Prochaine édition Mars 1998

### NUMEROS UTILES :



Mairie : 03.44.41.51.11  
 Pompiers : 18  
 Samu : 15  
 Gendarmerie : 03.44.41.20.05  
 Taxi : domicile : 03.44.91.05.79  
 Voiture : 06.09.18.36.61

### L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

SIEGE :	Mairie du Meux
DIRECTION :	Robert TERNACLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION :	Lionel MANTEAU
REDACTION :	Gérard BOUBET
	Josette SOIRON
	Arlotte INGLEBERT
	Nicole VALENTIN
COMPOSITION MISE EN PAGE :	Christel WITTENHOVE
	Jacqueline WOJCIOWICZ